

Compte-rendu du Comité Grands linéaires - Routes

Visioconférence du 25 mai 2023

Présents :

Nom	Prénom	Fonction	Entreprise
AUBRY	VINCENT	Responsable Politique environnement	Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF)
AUDREN	Louis	Chargé d'étude	FREDON Grand Est
BUTSCHER	Lorentz	Adjoint à l'unité Eau, Environnement, Risques de la DT Strasbourg	Voies Navigables de France
COUVERT	Céline	Responsable CIP ouest	Conseil Départemental de la Marne
DIEUDONNE	Raphaël	Chef du service Routes et ouvrages d'art	Conseil Départemental de la Haute-Marne
DUHAZÉ	Stéphane	Direction des routes départementales	Conseil Départemental de la Marne
FRERE	Laurent	Responsable Viabilité Sécurité	Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR)
LINTZ	Pascal	Chargé des dépendances vertes	Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)
MAHDI	Inesse	Cheffe de la cellule Développement Durable	Direction Interdépartementale des Routes Est
MELLAC-BECK	Isabelle	Chef de projet santé environnementale	Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)
METTAVANT	Angélique	Technicienne chargée de la Viabilité Hivernale et des Dépendances Vertes	Conseil départemental de Meuse
MICHEL	Amélie	Chef de Service Santé Environnement	ARS Grand Est - Délégation Haut-Rhin
MULLER	Jeremy	Chargé de mission milieux naturels et aquatiques	Conseil départemental des Vosges
PLANTIER	Valérie	Ingénieure paysagiste	Conseil Départemental de Moselle
REBILLARD	Laurent	Chargé de mission Santé du Végétal	FREDON Bourgogne Franche Comté
ZIEGLER	Laurence	Chargée d'études - pôle milieux extérieurs	ARS Grand Est

LES AMBROISIES, UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE

Louis AUDREN présente le diaporama.

RETEX DES ACTIONS REALISEES DANS LE JURA

Laurent REBILLARD présente le diaporama.

ECHANGES

L. FRERE : Une formation a été réalisée hier par Louis AUDREN dans nos services. La problématique identifiée est avant tout sécuritaire. Les agents ont peur des problématiques d'allergies que pourraient causer l'ambrosie. Les nouveaux embauchés sont peu sensibles à ce sujet, il est impératif de renouveler un dispositif de formation. Il pourrait être intéressant de tester un mélange couvrant qui puisse permettre d'empêcher l'ambrosie de lever à certains endroits.

L. REBILLARD : Il faut aussi penser à inscrire dans les contrats avec les prestataires qu'ils sont tenus de ne pas amener d'ambrosie via l'équipement utilisé (nettoyage des engins).

L. REBILLARD : Le processus de formation des agents du CD39 a été long car il a fallu plusieurs années entre les premières réunions et la formation aux agents. Nous programmons une formation tous les ans accueillant 10 à 20 personnes afin que le maximum d'agents soient formés. Après 10 ans, seuls les nouveaux agents sont formés à présent.

L. ZIEGLER : L'intérêt d'utiliser la plateforme nationale Signalement-Ambrosie est de ne pas perdre de données en cas de départ d'un responsable et de pouvoir facilement échanger les données d'un acteur à l'autre.

L. REBILLARD : L'export de données en fichier csv compatible Excel est possible depuis la plateforme.

P. LINTZ : Nous avons révisé cette année notre document sur le fauchage afin de répondre à différentes exigences. L'ambrosie a été prise en compte. Nous avons fait un memento à destination des opérateurs. La difficulté est de tout concilier. Il est difficile d'avoir le bon curseur entre les problématiques agricoles, environnementales, sécuritaires, ... Des marquages au sol sont déjà effectués sur les zones d'espèces protégées, on peut donc envisager d'utiliser ce protocole mais ça peut faire beaucoup de marquages.

L. REBILLARD : En bords de cours d'eau, les graines d'ambrosie vont se développer dans les méandres et sur les plages. C'est différent pour les canaux qui peuvent constituer un point d'entrée des graines, lors des travaux au niveau des écluses et des chemins de halage via des machines non-nettoyées ou du remblai contenant des graines.

J. MULLER : L'expérimentation de fauchage avec aspiration pour alimenter une filière de méthanisation est en cours.

L. REBILLARD : C'est une bombe à double retardement, le 1^{er} avec l'installation de la plante, le 2nd avec les allergies qui apparaissent. Il ne faut pas chercher à esquiver le problème et les contraintes que cela pose.

Sites ressources :

	<ul style="list-style-type: none"> • FREDON Grand Est : www.fredon.fr/grand-est/ • Contact par mail : ambroisie@fredon-grandest.fr
	<p><u>L'Agence Régionale de Santé Grand Est :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Page Grand public : www.grand-est.ars.sante.fr/lambroisie • Page Collectivités territoriales : https://www.grand-est.ars.sante.fr/plante-invasive-allergisante-la-lutte-contre-lambroisie-i-collectivites-territoriales
	<ul style="list-style-type: none"> • <u>L'observatoire national des ambrosies :</u> <ul style="list-style-type: none"> • https://ambroisie-risque.info/
	<ul style="list-style-type: none"> • <u>L'observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine</u> <ul style="list-style-type: none"> • https://especes-risque-sante.info/
	<ul style="list-style-type: none"> • <u>La plateforme de signalement ambroisie</u> <ul style="list-style-type: none"> • www.signalement-ambroisie.fr <p>Chacun peut signaler la présence de la plante sur la plateforme nationale de signalement de l'ambroisie. Pas besoin de créer un compte.</p>